



MISE EN CANDIDATURE | VICE-PRÉSIDENT

Assemblée Générale Annuelle
8 décembre 2022

Les candidatures pour le poste de vice-président devront être reçues en bonne et due forme au minimum 15 jours avant la date de l'assemblée générale annuelle des membres et être appuyé par au moins 5 membres en règles de la corporation.

NOM DU CANDIDAT : _____

DATE : _____

SIGNATURE DU CANDIDAT : _____

APPUIS | MEMBRES EN RÈGLES

NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	
NOM DU MEMBRE	
SIGNATURE	